

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII.

Montreal, Mardi, 26 Juin 1849.

No. 82.

NOUVELLES D'EUROPE.

PROJET DE MONSIEUR DE LESSEPS.—En conséquence de la suspension réciproque de toute hostilité entre l'armée française et la ville de Rome, M. le général de division Oudinot de Reggio, commandant en chef le corps expéditionnaire français de la Méditerranée, et M. Ferdinand de Lesseps, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République Française, en mission à Rome, d'une part, et les membres de la commission de l'Assemblée constituante romaine d'autre part, etc.

Propositions annexées à la note du 19 mai 1849, remise par M. de Lesseps, ministre plénipotentiaire de France en mission, à MM. les membres de la députation de l'Assemblée nationale de Rome. Art. 1er. Les États romains réclament la protection fraternelle de la République française.—Art. 2. Les populations romaines ont le droit de se prononcer librement sur la forme de leur gouvernement.—Art. 3. Rome accueillera l'armée française comme une armée de frères; le service militaire de la ville se fera conjointement avec les troupes romaines, et les autorités civiles et militaires romaines fonctionneront suivant leurs attributions légales.

FERD. DE LESSEPS.

Le *Moniteur romain* fait précéder ces pièces de la décision de la Constituante qui repousse les propositions et les fait suivre d'une longue lettre à M. de Lesseps, pour lui prouver que la révolution romaine est la plus sainte, la plus légitime, la plus populaire, etc., qu'on puisse imaginer. Plus bas, le même journal consacre un article à commenter la décision de l'Assemblée romaine et à prouver qu'elle ne pouvait pas faire autrement. La feuille officielle ajoute que Rome est prêt à en subir les conséquences, mais que du reste, ces conséquences ne peuvent pas être fâcheuses. Que le gouvernement français, éclairé par les rapports de son envoyé, ne peut manquer de reconnaître la République romaine, etc., etc.—Un autre organe de la démagogie romaine, la *Speranza* du 21, assure que le triumvirat traité avec M. de Lesseps.—La correspondance du journal de Florence le *Statuto* confirme l'assertion de la *Speranza*:

«Le général Oudinot fait ses dispositions pour attaquer Rome; il a 22,000 hommes, avec beaucoup d'artillerie, et un pont de bateaux au moyen duquel il pourra à volonté passer d'un côté à l'autre du Tibre. Une les conditions proposées par M. de Lesseps, et dont aucun journal de Rome n'a parlé, était celle-ci: *Départ immédiat de Rome de tous les étrangers.*... Les Français ont rétabli leur pont sur le Tibre à Saint-Paul et une partie de leurs troupes est déjà sur la rive gauche. Il n'y a en ce moment à Rome que 5,000 hommes de troupes. On croit que la colonne Garibaldi rentrera sous deux jours.»

—Le *Nouveliste de Marseille* contient la lettre suivante de son correspondant de l'armée d'Italie:

«Au camp de Vila Santassi, le 19 mai 1849.

Monsieur le Rédacteur.—Depuis la lettre que j'ai en l'honneur de vous écrire, à la date du 13 courant, les événements ont marché avec rapidité. Toute la portion de la ville de Rome qui s'étend sur la rive droite du Tibre est cernée par l'armée française, les communications sont interrompues entre la ville et les campagnes sur les lignes de Florence, Civita-Vecchia et Fiumicino. L'armée napolitaine nous reconnaissant le droit d'intervenir avant tout autre puissance dans la question de liberté romaine, vient de faire un mouvement rétrograde pour nous donner toutes facilités pour nous établir sur la rive gauche du fleuve sans entrer en relation avec elle. L'armée française occupe la hauteur à trois kilomètres de la ville, qui chaque jour voit l'horizon s'éclaircir des feux de nos bivouacs. Cependant, si déjà tout est préparé pour les éventualités d'un siège, si déjà tout est prêt pour pénétrer à couvert dans l'enceinte de la place, la diplomatie n'en continue pas moins à prendre une part active à nos opérations. M. de Lesseps, envoyé extraordinaire de la République Française, est à Rome depuis trois jours; il a pour mission spéciale de faire comprendre au gouvernement qui pèse sur la cité que la France entrera dans Rome au jour et à l'heure où elle le jugera convenable; que tout est prêt pour délivrer la ville sainte du joug qui lui est imposé par les aventuriers de tous pays qui sont venus chercher un refuge dans ses murs. Toutes les mesures sont prises pour assurer un succès prochain à l'expédition. D'un autre côté, le gouvernement français, voulant encore accroître son ascendant dans l'Italie centrale et rendre son intervention dans les affaires de la République romaine plus imposante et plus efficace, vient de donner à l'armée expéditionnaire de la Méditerranée une extension nouvelle: l'organisation de l'artillerie et du génie, ces armes que l'on appelle accessoires et sans lesquelles il n'y a pas d'opération de guerre possible ni profitable, vient d'être considérablement accrues. Des officiers généraux viennent prendre la direction de ces services.»

—On écrit de Toulon:

«Le bâtiment à vapeur le *Narval*, venant de Civita-Vecchia, d'où il est parti le 23, a jeté l'ancre sur notre rade, avec des dépêches pressées pour le Gouvernement. Au départ du *Narval*, on savait à Civita-Vecchia que le gouvernement romain avait rejeté l'ultimatum présenté par M. de Lesseps au nom du gouvernement de la République Française. La France demandait l'occupation immédiate de Rome par ses troupes, la dissolution de la constituante, le désarmement et le renvoi des réfugiés lombards, toscans, piémontais et napolitains qui se trouvent en ce moment dans la capitale de la chrétienté, etc. Un secrétaire d'ambassade, porteur de la réponse du gouvernement de la République romaine aux propositions de M. de Lesseps est arrivé

par le *Narval*, et s'est mis aussitôt en route pour Paris. Nos troupes étaient campées tout près de Rome, et l'armistice expirait le 25; mais on pense que la suspension d'armes sera renouvelée. On attendra de nouvelles instructions de Paris pour agir.—Le colonel du 22e léger, faisant partie du corps expéditionnaire, a succombé à une attaque d'apoplexie.—Il paraît que le général Oudinot a envoyé un courrier au général autrichien d'Aspre pour l'inviter à ne pas se porter plus avant dans la direction de Rome. Ce général était en marche à la tête de 12 à 15,000 hommes, et quelques étapes le séparaient à peine de la capitale du monde chrétien. Il n'était plus question des napolitains, qui doivent être toujours retranchés dans leur camp.»

Vous décrire la situation de Rome serait chose impossible. C'est Paris en 93. La population honnête est sous le coup d'une terreur incroyable. Le gouvernement est complètement débordé par la cavalerie armée qui pille, rançonne, fusille, massacre, jette au Tibre. Les rues sont hérissées de barricades et sillonnées par des bandes effroyables dont l'aspect seul fait trembler. Les portes sont fermées et s'ouvrent rarement pour laisser sortir quelque malheureux fuyant cette ville maudite que la main de Dieu tient sous son châtiement.

On écrit de Rome à l'*Abeille de la Vienne*: Toutes les routes sont barricadées; Ponte-Moll n'existe plus; Villa-Borghese, amoitié dévastée; une quantité de villas démolies; le Prætor converti en camp de fortifications; enfin, toutes les portes fortifiées au dehors de manière à rendre impossibles l'entrée des troupes étrangères. Il vient de paraître un manifeste de Rossi, ministre des affaires étrangères, ex-préfet comblé de honneur par Pie IX. Ce renégat déclare que si l'Europe renverse la République romaine pour rétablir le Pape, le peuple romain cessera d'être catholique... et en même temps on expose le Saint-Sacrement dans toutes les églises pour implorer le secours du Christ.—Trois hommes qui dominent Rome sont: Mazzini, Avezzana, Garibaldi. Le premier n'est pas seulement un artisan de conspiration depuis vingt ans, il est aussi un voleur, car il avait volé, en 1832, la caisse d'une ville de France. Avezzana, chef de l'inurrection génoise, aurait lâché les forçats de cette ville pour se mettre à leur tête s'il n'avait pas été empêché par les consuls étrangers. Garibaldi a voulu faire sauter le théâtre de Turin pour tuer le roi, et a ordonné le massacre des prisonniers qu'il a faits dans la campagne de Lombardie.—Voilà les alliés et les héros de la démagogie française!

PIE IX.—Tous les catholiques de France avaient accueilli avec un enthousiasme inspiré par la foi, l'espérance de recevoir prochainement l'auguste visite et les bénédictions de S. S. le pape Pie IX. L'illustre exilé de Gaète ne se dissimule pas les difficultés que la politique récente est venue jeter à la traversée de ses paternelles et bien touchantes intentions pour notre chère France. Dans un bref que le Saint-Père vient d'adresser au vénérable évêque de Grenoble, on remarque en effet le passage suivant:

«Quant à notre ardent désir de visiter la France, il ne nous a point quitté; mais, nous le disons à regret, dans tout ce qui se passe, nous ne voyons encore rien qui puisse nous permettre de l'accomplir. Nous vous remercions, vénérable frère, de votre sollicitude empreinte à notre égard. Recevez, pour gage de notre sincère gratitude, et comme un présage de tous les dons célestes, la bénédiction apostolique. Nous s'accordons affectueusement et du fond du cœur à vous, à tout le clergé et au peuple fidèle de votre église de Grenoble.—Donné à Gaète, le 25 avril de l'année 1849, la troisième de notre pontificat.

«Le Pape Pie IX.»

Qu'ils sentent donc le succès de nos armes et l'intervention franchement catholique de notre politique à Rome, permettre au chef auguste de l'Église cette marque de prédilection que son cœur magnanime réserve aux fidèles de ce pays justement réputé irès-chrétien!

LETRE DE PIE IX.—Mgr. l'archevêque de Paris, envoyant au St. Père le produit de la collecte du *Dentier de Saint-Pierre*, avait dans une lettre particulière exprimé au Souverain Pontife l'hommage du plus profond respect, et les vœux de tous les fidèles diocésains pour l'auguste prosélyte de Gaète. Pie IX vient d'adresser en réponse à M. Sibour le bref suivant, que nous nous empressons de reproduire comme un témoignage de la vive satisfaction qu'il éprouve le St. Père, et des sentiments de gratitude que sa grande âme ressent pour la France, et en particulier pour Mgr. l'archevêque et le diocèse de Paris.

«Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique. Nous avons reçu votre lettre du 21 mars dernier, dans laquelle vous nous donnez un nouveau témoignage de votre amour, de votre foi et de votre dévouement envers notre personne et envers le Siège apostolique. Car bien qu'il nous en coûte infiniment de permettre que quelqu'un s'impose pour nous même les plus légers sacrifices, l'offrande des sommes recueillies parmi vous, et dont votre lettre précitée nous annonce l'envoi, nous fait une juste obligation de vous rendre les actions de grâce qui vous sont dues. Nous n'avons pu voir en effet, sans un attendrissement mêlé de larmes, sans nous y arrêter longtemps et avec une grande joie, la filiale émulation de dévotion et de zèle qui a éclaté de toutes parts, en France, à la nouvelle des douloureuses épreuves auxquelles la Providence nous a soumis. Qui notre cœur a été profondément touché du vif et religieux empressement avec lequel, par votre impulsion et à la suite de leurs curés, des dames respectables et une jeunesse d'élite se sont mis à recueillir pour nous l'argent des riches et l'obole des pauvres. En conséquence, nous vous donnons, vénérable frère, à vous et à eux, les plus grands éloges pour avoir bien voulu profiter de cette occasion d'exprimer et de stimuler le plus possible la piété des fidèles à l'égard du vicarioire de Jésus-Christ. Nous leur exprimons aussi à tous la plus vive reconnaissance, et nous leur en offrons un gage dans la bénédiction apostolique que nous puisons au fond

de notre cœur, et que nous accordons, dans toute l'effusion de notre amour, en l'accompagnant du vœu de toutes sortes de prospérités, à vous, vénérable frère, à tout le clergé de l'église de Paris à tous les fidèles laïques, ainsi qu'à la pieuse duchesse dont vous nous parlez dans votre lettre.—Donné à Gaète, le 19 du mois d'avril de l'an 1849, troisième année du Pontificat.

PIE IX. Pape.

ITALIE.—Par une singulière coïncidence avec les allées et venues diplomatiques, les troupes françaises opérèrent un mouvement de concentration autour de Rome. La division, arrivée récemment à Civita-Vecchia, avait occupé les hauteurs qui avoisinent la ville éternelle; et tout semblait indiquer que l'intention des Français était plus que jamais d'y entrer, «de bon gré, si c'est possible; par force, s'il le faut.» Que se prépare-t-il donc? Et les négociations n'auraient-elles en pour but que de laisser à l'armée française le temps de recevoir tous les renforts dont elle a besoin pour agir. Les troupes romaines ont poursuivi avec la plus grande vivacité l'armée napolitaine. La retraite de celle-ci a été précédée d'une protestation du roi de Naples contre les actes et les menées de l'envoyé français à Rome. C'est même à cette protestation qu'on attribue le voyage de M. d'Harcourt. Une lettre de Naples du 24 annonce, d'un autre côté, que le roi est rentré dans ces États avec toute son armée, et que c'est à la requête du gouvernement français que l'évacuation a eu lieu. Le même gouvernement au fait, dit-on, adressé aux Autrichiens l'injonction de ne point approcher de Rome; on ne savait pas encore comment avait été reçue cette requête; mais, craignant sans doute qu'elle n'eût que peu d'effet, Garibaldi était allé occuper Rimini, et comptait bien disputer vigoureusement aux Autrichiens le passage de la Catolica.—La contribution que le général d'Aspre avait frappée sur la ville de Livorno, a été, sur la requête du grand duc de Toscane, réduite à 1,200,000 livres.—Malgré leur héroïsme, les défenseurs de Malghera n'ont pas pu tenir longtemps; les Autrichiens firent bombarder le fort pendant toute la journée du 26 mai; et le 27, la garnison a été obligée de l'abandonner; elle s'est retirée à Venise, et les Autrichiens ont occupé Malghera.

FRANCE.—On assure qu'une note diplomatique est arrivée de Londres au gouvernement. Cette note a pour but de prévenir le pouvoir que l'Angleterre marche d'accord avec elle dans la question hongroise.

LES SERGENTS.—MM. Boivent et Rattier ne sont pas les seuls sous-officiers qui soient entrés à l'Assemblée législative. Il en est un troisième, c'est M. Commissaire, sergent de chasseurs, qui a obtenu une double élection: la première dans le Rhône, la seconde dans la Bas-Rhin. Il a du reste obtenu pour ce dernier département, attendu, dit-il, qu'il y a des démocrates socialistes sans cesse au succès dans une révolution. Afin de régulariser la position de ces trois sergents, le ministre de la guerre vient de leur accorder un congé de trois ans, terme de la durée de leur mandat comme représentants.

PEINTURE EN FRANCE.—M. de Rhoiz vient de faire une découverte qui intéresse l'hygiène publique; c'est une peinture qui, appliquée sur les murs les plus humides et les plus salpêtres, en rend la surface ferme et sèche. Des essais nombreux, faits dans les casernes et caves des forts, ont donné des résultats tels, que M. le ministre de la guerre en a ordonné l'application en grand dans plusieurs bâtiments militaires.

JOURNAUX NOUVEAUX A PARIS.—Voici le titre de quelques feuilles nouvellement écloses, et qui ne se vendent pas isolément, mais par paquet, et le tout pour un sou: «les trahisons de Ledru-Rollin, les Conspires à Paris, le Ponce-Caillon démocratique, le Troubadour social, la Paule de St. Crispin de la rue de Poitiers, l'Éclair des Artistes, le Salut enflammé, Braise et Charbon, le Tournevis électoral, le Grand-Lé de la Montagne, Haute-là les Blancs, la Marmite de Lucifer, le Pot-aux-roses socialiste, Paris s'embête, et la Guillotine (imprimée en rouge). De quoi vous plaignez-vous? Ce dernier est de M. Eug. Sue.

CANDIDATS.—Les membres du parti de la résistance se sont réunis avant-hier au soir, à huit heures, dans le palais du conseil d'État. Trois cent quatre-vingt membres assistaient à cette réunion. Il s'agissait d'entendre le rapport de la commission choisie la veille pour présenter des candidats à la présidence et aux vice-présidences de l'Assemblée législative. Sur trois candidats présentés par la commission, M. Dupin, aie, a réuni la majorité des suffrages pour la présidence. MM. le général Bedeau, Denis Benoît, Desèze, Baroche, Jules de Lamoignon et Daru ont été choisis pour candidats à la vice-présidence. De leur côté les représentants de la montagne ont dès le 23 au soir arrêté la liste des candidats qu'ils présenteront pour la formation du bureau définitif de l'Assemblée. Le vice-Président: Ledru-Rollin.—Vice-présidents: Lamour, Félix, Pray, Mathieu (de la Drôme), Deville, Beaupré, Béchot.—Secrétaires: Gambon, Berthoin, Peltier, Nauid, Jules Leroux, Commissaire.—Questeur: Brives, Dufresse, Rattier.

UN MORT.—On annonce que le gouvernement vient de recevoir la bien triste nouvelle de la mort de Mgr. l'évêque de Poitiers. Ce digne et excellent prélat aurait succombé, le 7 mai, à une attaque d'apoplexie, dans le presbytère de Notre-Dame-de-Niort. Mgr. Joseph-André Guillon était né à Aix le 19 octobre 1797. Il fut longtemps grand-vicaire de Mgr. Gargnon, évêque d'Angoulême; il sut, quoique très jeune, faire goûter dans ce diocèse toute l'aménité de son caractère et de ses vertus éminentes. Nommé à l'évêché de Poitiers le 22 février 1842. Mgr. Guillon fut sacré à Paris le 29 juin suivant. Cet aimable et vertueux prélat n'avait point voulu se séparer de ses chers diocésains lorsqu'on le pressait dernièrement d'accepter l'archevêché d'Avignon.

HONGRIE.—Les Hongrois, dit-on, sont décidés à raser les fortifications de Bude. La prise de cette ville a valu vingt mille mousquetaires aux vainqueurs; ce sont de nouvelles armes dont ils sauront bien se servir. Kossuth doit venir résider dans le palais royal de Bude.—Une lettre de Samlin affirme

que 60,000 Russes sont entrés en Transylvanie et qu'ils ont repris la ville de Cronstadt. Ils auront été rejoints sans doute par le général autrichien Puchner.

ALLEMAGNE.—La constituante allemande a pris le 30 mai, une étrange résolution qui avait été acceptée à l'unanimité par le comité. Les trente sur la proposition de M. Wessendunx; elle a décidé par 11 voix contre 64 qu'elle quitterait Francfort et transporterait le lieu de ses séances à Stuttgart. Cette résolution qui n'aura sans doute pour effet que de hâter la dissolution de l'Assemblée, a amené tout d'abord la démission du président. Mais la majorité était décidée à aller jusqu'au bout: un député a pris immédiatement le fauteuil, puis la chambre s'est ajournée pour se réunir de nouveau à Stuttgart.

ARRIVÉS.—On a saisi le 20 mai, à Aix-la-Chapelle, quinze ballots arrivés par le chemin de fer, et qui étaient remplis d'armes. A Herenthal, station du chemin de fer sur la frontière belge et prussienne, neuf wagons chargés d'armes eurent le même sort. Ces armes arrivaient de Londres et étaient destinées pour l'Allemagne.

EVÊQUES D'IRLANDE.—Dr. Murphy P. P. de Fermoy a été nommé Evêque de Clonyn et Ross, et Dr. Kelly du diocèse de Derry a été nommé pour succéder au Dr. Maggin.

TURQUIE ET RUSSIE.—L'envoyé russe à Constantinople a donné à la Porte les explications les plus satisfaisantes, les deux gouvernements sont aujourd'hui dans les meilleurs termes. L'armée d'observation qui avait causé de si sérieuses inquiétudes à la Turquie va être immédiatement réduite.

AGRICULTURE.—Le gouvernement turc vient de fonder aux portes de Constantinople une ferme-modèle d'agriculture, dirigée par un ancien élève de l'école de Grignon. Les professeurs, comme les élèves, sont tous Arméniens non-unis, au nombre de 50. Le cours se fait en français.

CONVERSION.—Il s'est passé récemment à Berlin un fait qui est peut-être le premier de ce genre depuis des siècles. Une famille chrétienne tout entière s'est convertie au judaïsme. Le père, né israélite, avait passé au christianisme depuis nombre d'années, et s'est enfin décidé à embrasser de nouveau la religion juïdique. Sa femme et ses enfants, nés chrétiens, ont suivi l'exemple de leur père.

ESPAGNE.—Dans les séances du 7 et du 8 mai, le sénat a commencé la discussion d'un projet de loi sur les établissements de bienfaisance, dont voici les principales dispositions: Les établissements de bienfaisance sont divisés en établissements généraux, provinciaux et municipaux, auxquels correspondent une juste sur-régime à Madrid, et des juntas provinciales et municipales. La direction appartient au gouvernement. La Junta suprême se compose d'un président amovible nommé par le gouvernement, de l'archevêque de Tolède, vice-président-né, du patriarche des Indes, etc. Dans les juntas provinciales prennent place le chef de politique, l'évêque diocésain, deux chanoines, un délégué des établissements particuliers, un médecin, etc.; dans les juntas municipales, l'alcade, un ou plusieurs curés de paroisses, etc. A la distribution des secours à domicile est préposé un ecclésiastique choisi par l'alcade sur la représentation de la Junta municipale et des curés de paroisses. La suppression d'un établissement de bienfaisance entraîne de droit l'annexion de ses biens, rentes, etc. à un établissement de même genre Mgr. l'évêque de Cordoue et M. le marquis de Villuma ont protesté contre l'esprit de centralisation exigée par ce projet et la réduction de ce projet et sa teneur ce une décentralisation absolue des institutions charitables.

Nous donnons ci-dessous un tableau de la population à des paroisses dans lesquelles aucune licence n'ont été réclamées par le Magistrat. Le *Temperance Advocate*, au quel nous empruntons, le fait suivre des remarques suivantes: «Cent soixante et dix-neuf mille personnes ont réclamé d'une manière non-équivoque qu'elles n'aient aucun vendeurs de boissons enivrantes parmi elles; qu'elles ne donneraient pas de licence pour tenter le faible à s'écrouler et violer sa promesse. Ce devoir a été noblement accompli, et nous prédisons à ces paroisses une carrière de prospérité cette année, comme elles n'en ont jamais vu avant.»

NOUVELLES D'AMÉRIQUE.

SAINT-DOMINGUE.—Des correspondances qui vont jusqu'au 1er courant, nous fournissent quelques détails, sur les événements qui ont eu lieu dans la République de Santo Domingo. La révolution qui s'y opère, tient surtout, à ce qu'il paraît, à l'indignation qu'a causée la conduite du président Jimenes dans la guerre contre les Haïtiens. Le président n'aurait eu d'autre but que de livrer la République dominicaine aux Haïtiens. A l'apparition de ces derniers, il aurait, en compagnie de ses officiers, abandonné l'armée; et après que la bravoure de Santana qui s'était mis à la tête d'une troupe d'hommes déterminés, eut réussi à repousser l'ennemi qui menaçait déjà Santo Domingo, Jimenes lui fit refuser l'entrée de cette ville. Un traitement pareil à l'égard de celui qui venait de sauver la République, excita l'indignation du pays tout entier; un soulèvement général eut lieu, et la ville fut assiégée par une armée promptement réunie autour de Santana. Jimenes dans la ville, recourut aussitôt à la violence contre ceux qu'il soupçonnait de lui être contraires; et la persécution alla si loin que bon nombre de personnes durent chercher un refuge chez le consul américain. Celui-ci se vit lui-même exposé à la fureur de Jimenes, et il eût été arrêté sans l'intervention du consul d'Angleterre et du capitaine d'un navire de guerre anglais. L'armée de Santana, qui est forte de huit mille hommes et possède vingt pièces de canon, a commencé le bombardement de la ville le 22 mai; le 23, ce général adressa une sommation qui ne fut pas écoutée; Jimenes, bien qu'il n'ait que 400 hommes de garnison dans la ville, est décidé à résister. Les consuls étrangers ont essayé d'intervenir, mais sans succès; Santana, ne voyant point de

médiation. Les consuls ont dû s'embarquer à bord des bâtiments de leur nation; le congrès, aussi bien que les femmes et les enfants, sont sortis de la ville, et le siège con-

Courrier.
RUCORR SAINT DOMINGUE.—Nous recevons par un double envoi des avis d'une haute gravité du Venezuela et de Santo Domingo. Ils annoncent d'une part la fuite du président Monagas, à la date du 23 mai. De l'autre, ils nous apprennent que l'insurrection dominicaine, dirigée par le général Santona, était parvenue à renverser le gouvernement. Le président Jiménes s'est réfugié à bord d'un navire de guerre anglais, et Santona est entré, le 24 mai, à Santo Domingo. Les détails nous manquent encore sur ces deux événements.

UN INCIDENT.—Les journaux de New-York racontent l'incident suivant. Au moment où le steamer Empire heurté par la goélette qui a sombré, commençait à couler, deux jeunes femmes s'enparèrent chacune d'un enfant, qu'elles croyaient être le leur, et, folles de terreur, se précipitèrent dans l'Hydron. L'une d'elles tenait son enfant étroitement serré contre son sein, et ils furent sauvés tous les deux. L'autre faisait tous ses efforts pour soutenir au-dessus de l'eau le petit être qu'elle avait saisi dans un moment de trouble, mais elle n'y réussit pas et en la sauvant, on trouva dans ses bras un cadavre. Or, les pauvres mères s'étaient trompées, chacune s'était emparée de l'enfant de l'autre, et lorsqu'elles furent réunies à bord de l'embarcation qui les avait recueillies, elles s'aperçurent en même temps de leur étrange méprise. Celle qui croyait avoir perdu son enfant le retrouvait vivant, tandis que la malheureuse mère, dont l'héroïsme avait conervé la vie à une pauvre petite créature qu'elle croyait son enfant, tomba foudroyée en découvrant qu'elle avait sauvé celui d'une autre et que le sien était mort. Ce fut une scène affreuse: l'une de ces malheureuses femmes était folle le jour, l'autre folle de douleur. C'étaient des transports d'une part, et un immense désespoir de l'autre, mais le bonheur de la première faisait autant de mal à voir que la désolation de la seconde. Les romanciers auront beau faire; les dames enfantées par l'imagination ne seront jamais aussi émueuses que ceux de la réalité.

PANORAMAS.—Les panoramas jettent de malheur depuis quelque temps. Naguère, c'était celui de l'Hydron, qui brûlait à Troy; aujourd'hui c'est celui de la guerre du Mexique, que le feu dévore également à Richmond. L'anéantissement de ces œuvres qui, sans avoir un très-grand mérite artistique, avaient l'attrait de l'exactitude et de la curiosité, est d'autant plus regrettable qu'elles ne peuvent être remplacées qu'avec beaucoup de peine et de temps.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 26 JUIN 1849.

LA FÊTE NATIONALE.

C'est hier que, comme nous l'annoncions vendredi, a été célébrée en cette ville la Fête Nationale, la St. Jean-Baptiste. Dès 7 heures du matin, les citoyens accouraient des différentes parties de la Ville au lieu du rendez-vous, et à 8 heures la procession se formait sur toute l'étendue de la rue St. Denis. Nous avons remarqué spécialement dans le cortège les Pompiers Canadiens qui étaient remarquables par leur belle tenue et leur discipline; les enfants des Frères de la Doctrine Chrétienne qui, avec leurs centaines de petits étendards, oriflammes et drapeaux, ont beaucoup contribué à l'éclat de la fête; les corps de musique des pompiers, de la Tempérance et du collège, qui ont joué les airs nationaux, et se sont acquittés de leur rôle avec zèle et honneur.

À 8 heures, la procession s'est mise en marche et a défilé par les rues St. Denis, St. Paul, St. François Xavier, St. Jacques et la Place d'Armes. Les citoyens de la Basse-Ville se sont distingués à leur ordinaire, et avaient en soin d'orner leurs maisons de verdure, drapeaux et autres décorations. En arrivant sur la Place d'Armes, la procession s'est arrêtée et s'est repliée sur elle-même. En sorte que le Président et les autres officiers de l'Association sont entrés à l'Eglise entre deux haies de membres de la société St. Jean-Baptiste et au son de l'air national: «A la claire fontaine.» Les membres de la société ont suivi et après eux les différentes autres associations, et tous sont allés aux places qui leur avaient été réservées dans l'Eglise.

La Messe fut dite par le Révérend M. St. Pierre, Chapelain de l'Association St. Jean-Baptiste, entouré d'un nombreux clergé. Le Gloria, le credo et différentes autres parties de la messe furent chantées en parties par MM. les élèves du collège, aux quels on doit des éloges pour la manière habile de laquelle ils se sont acquittés de leur tâche; on ne pouvait mieux faire. Après l'évangile, M. Chiniquy, l'inépuisable orateur de la Tempérance, est monté en chaire, et y a débité un de ces discours qui partent du cœur et de l'âme, et qui portent en eux le cachet de la vérité, de la religion. M. Chiniquy prenant pour texte les paroles qui annonçaient la venue de Jean-Baptiste, a montré que le peuple Canadien, à l'exemple de son glorieux et saint patron, serait grand devant Dieu et devant les hommes. Et développant d'une manière admirable cette pensée, il a fait voir que les Canadiens ne peuvent devenir grands devant Dieu et devant les hommes, qu'en étant unis entre-eux et en étant inviolablement fidèles à la Foi. «Allez, s'est-il écrié, allez, enfants de Jean-Baptiste, formez vos bataillons, déployez vos magnifiques étendards, et puis faites la guerre aux Anglais, faites la guerre aux Ecossais, faites la guerre aux Irlandais; mais que ce soit une lutte d'industrie, une lutte d'énergie, une lutte de patriotisme, une lutte de progrès en toutes choses bonnes.» et l'orateur a terminé en prononçant que tous les peuples ont des qualités qui doivent les rendre estimables, et puis a fait l'application de cette vérité aux Anglais, Ecossais et Irlandais. Il s'est surtout appesanti sur le caractère de l'Irlandais, dont il a fait un magnifique éloge, et devant le quel, a-t-il dit, il décourrait son front, parce que sur le front de l'Irlandais il voyait les cicatrices de trois siècles de martyre. Joignons à cela des bénédictions sans nombre et d'heureux vœux de patriotisme, que font si bien valoir la voix et le geste de l'Apôtre de la Tempérance; et l'on n'aura encore qu'une bien faible idée du sermon de M. Chiniquy.

Avant de quitter l'église, disons que tout y avait été bien ordonné, et que le pain bénit particulièrement était inépuisable. C'est la dame de l'Hon. juge Bedard, accompagnée de C. S. Chénier, Ecr., qui est allée à l'offrande.

Après la messe, la procession s'est de nouveau formée, et se déroulant sur la Place d'Armes, elle s'est dirigée par la rue Notre Dame, où elle a salué les différentes autres sociétés—sœurs, qui avaient déployé leurs drapeaux et étendards sur le passage de la procession. Devant l'Hôtel du gouvernement, les corps de musique ont joué le: «Dieu sauve la Reine» et ont poussé de joyeux vivats. Le cortège a alors descendu la rue St. Denis jusqu'à la rue du Champ de Mars, qu'il a prise, pour descendre la rue Gouffard jusqu'à la rue Craig, par où il est allé jusqu'à la rue St. Laurent. Il n'a remorqué cette rue pour prendre la rue Ste. Catherine et se rendre par là à la rue St. Denis et s'y disperser. La grande rue St. Laurent et la rue Ste. Catherine étaient décorées avec goût et avec le zèle que montrent toujours les habitants de ces quartiers là.—Les Dames elles-mêmes avaient voulu contribuer à la splendeur de la fête, et sur toute la route de la procession, en allant et venant, elles étaient aux fenêtres et saluaient les membres des différentes sociétés.

Lorsque le cortège a été revenu à la rue St. Denis, l'air de «Dieu sauve la Reine» a été joué, et puis M. Morcier, chanoine de la cathédrale et président de la société de tempérance, a adressé à la société St. Jean-Baptiste quelques mots bien appropriés.

Terminons en disant que le temps a été en ne peut plus favorable, mais la chaleur et la poussière, et que le tout s'est fait à la satisfaction générale. Les remerciements de toute l'Association St. Jean Baptiste et de tous les Canadiens de Montréal sont donc justes et dus à l'adjudge Duverney, écr., commissaire-ordonnateur, qui a montré en cette occasion un zèle au dessus de tout éloge. N'oublions pas non plus de remarquer que nos frères Irlandais ont montré en cette circonstance une bienveillance et des attentions tout spéciales. Plusieurs d'entre eux avaient la feuille d'érable à la boutonnière, et à plusieurs reprises la procession a été saluée par des acclamations et vivats, que poussaient nos compatriotes venus d'Irlande. Qu'ils soient certains que les Canadiens n'oublieront jamais de pareilles marques de sympathies, ce sont de ces égards que gardent entre elles des populations qui veulent être amies et alliées.

LA LIGUE BRETONNE.

Nos excellents concitoyens les Liguers de Montréal sont d'une discrétion sans pareille. Ils s'assemblent une, deux, trois fois; et puis ils nous annoncent que la Ligue est terminée, que M. Moffatt en est le président, et qu'il y aura le 18 septembre une convention de délégués des différentes branches de la Ligue dans la ville de Kingston. On ne nous apprend pas si cette Ligue travaille à révolutionner le pays et à l'annexer aux Etats-Unis; on ne nous dit pas non plus s'il est vrai que M. Moffatt ait résigné la présidence de la Ligue. Nous supposons qu'on garde sur tous ces points un silence complet, parce qu'on ne veut pas compromettre la Ligue plus que ne l'a déjà fait la bonne Gazette de Montréal.

À Québec, les Liguers ont été un peu moins discrets. Ils ont fait publier les procès de leur dernière assemblée, et par ces mêmes procès il est évident que Messieurs de la Ligue veulent une infinité de choses, entre autres l'annexion aux Etats-Unis, mais ils ne peuvent s'accorder entre eux. Ces débats et discussions viennent à la connaissance du public par le moyen de la presse et surtout du Morning Chronicle, dont quelques Liguers n'ont pas la façon d'agir, et sembleraient désirer qu'il altérât la vérité, afin de sauver l'honneur et la réputation de la Ligue.

Toutefois, une chose bien claire c'est qu'une grande partie des Liguers (torics) de Québec désirent et veulent l'annexion. Néanmoins, le président de la Ligue, dans ses lettres officielles, prétend que la Ligue n'a d'autre but que de travailler par les moyens constitutionnels (!) à remédier aux abus et à améliorer notre système gouvernemental; mais le public ne sent pas le besoin de laisser endoctriner de cette façon. Les Liguers ont beau dire qu'il faut avoir confiance dans l'intégrité des membres de la Ligue, et s'unir en masse à cette association; nos populations se souviennent qu'on a dit précédemment que cette Ligue avait pour but d'angliciser le Bas-Canada, de proscrire la religion, les mœurs des Canadiens-Français, de mettre le pouvoir entre les mains des torics; et, dans le cas que tous ces beaux plans échoueraient, de séparer le Canada de la Grande-Bretagne et de l'annexer aux Etats-Unis. Les Canadiens comprennent donc que s'unir à cette Ligue, serait vouloir leur perte, la perte de leur langue, de leur religion, de leur nationalité, et l'annexion aux Etats-Unis. Or, ils savent ce que serait pour eux la perte de leur religion, de leur langue, de leur nationalité. Quant à l'annexion aux Etats-Unis, qu'ils en jugent par les paroles mêmes du Morning Chronicle de Québec. Ce journal-là ne considère pas spécialement quel serait alors le sort des Canadiens-Français en particulier; pourtant voici ce qu'il dit dans sa feuille du 21:

«Nous espérons, dit-il, qu'il n'y a qu'un petit nombre d'individus qui désirent voir annexer le Canada à l'Union américaine. L'annexion pourrait au moins modifier notre esprit d'entreprise; mais elle AUGMENTERAIT CERTAINEMENT NOS TAXES. Il pourra y avoir en Canada des chemins de fer, des ponts et des canaux en abondance, mais ils seront construits par des étrangers et ce seront des étrangers qui en jouiront. Si le Canada prospère alors, ce ne sera pas à cause de l'annexion, mais parce qu'un nouveau peuple en aura la possession et en profitera; ce peuple connaîtra les avantages de ces chemins de fer et de ces canaux.»

Ainsi, au dire même du Morning Chronicle, le peuple du Canada, par l'annexion, augmentera ses taxes, verra ses chemins de fer, ses ponts et ses canaux qui passeront aux mains des étrangers qui posséderont le Canada et en jouiront. Si tel est le cas même pour les Canadiens d'origine anglaise, écossaise ou irlandaise, que sera-ce donc pour les Canadiens-Français qui ont des mœurs et une langue différentes de celles de ces étrangers auxquels les Liguers de Québec voudraient unir les Canadiens! Que deviendrait cette nationalité à laquelle ils ont toujours tenu et à laquelle ils tiennent si fort et avec tant de raison?

INFAMIE!!

C'est avec chagrin et indignation que nous apprenons, par le Pilot, que S. E. Lady Elgin, a été insulté

deux fois dans ses promenades en voiture autour de la Montagne. Il paraît en effet que des individus, qui se prétendent gentilshommes, ont en la bassesse de suivre le carrosse de Lady, de faire claquer leurs fouets et de la siffler. Un acte pareil est l'indice, non seulement du plus grand manque possible d'éducation, mais de la lâcheté la plus insigne.

Dans notre dernière feuille, le manque d'espace et de temps nous a empêché de faire quelques remarques au sujet des révélations faites à M. Leslie par M. Ferris, mais nous revenons aujourd'hui sur ce sujet, et ne croyons pouvoir mieux faire que de traduire la fin d'un article du Pilot. Après avoir montré tout l'odieux qu'il y a dans le projet de massacrer cinquante de ses semblables, notre confrère parle comme suit et nous concourons dans ses remarques:

«Habitants du Canada, voilà le Toryisme démasqué! Vous avez souvent entendu ses professions de loyauté, et d'attachement à la paix et à l'ordre, ses soutiens ont souvent accusé quelques-uns d'entre vous de séditions, parce que vous cherchiez à reconquérir vos droits, et à faire disparaître le Family Compact sous lequel la province a gémi si longtemps. L'occasion de répondre vous est donnée. Quels sont les vobres maintenant? S'il y a des griefs, la constitution indique les remèdes. S'il y a des mesures impopulaires, l'opinion publique, exprimée convenablement, ne manquera pas de les faire tomber. Mais de tels modes de politique ne conviennent pas aux torics Canadiens, parce que ça ne rencontre pas leurs vies. Ils sont en minorité, et par conséquent l'opinion publique est contre eux. Que feront-ils donc? Les scènes du mois d'avril dernier répondent en partie à cette question; les révélations d'Adam Ferris mettent à nu les dessous du parti.

«Il ne peut y avoir maintenant aucune excuse pour hésiter ou ne pas agir. Tous les vrais amis de la liberté, de la loi et de l'ordre doivent se déclarer et agir en conséquence. L'autorité de la reine doit être soutenue. Une faction ne doit pas pouvoir commander au gouvernement. La conspiration doit être poursuivie, et les coupables doivent être punis. Que tout homme qui aime son pays soit prêt à répondre à son appel, et au premier ordre à occuper le poste qui lui sera assigné. Et que nos confrères de la presse constitutionnelle continuent à exposer et dénoncer les projets infâmes de la faction tory, et à diriger les efforts des réformistes vers des objets utiles. Dieu défendra le bon droit.»

Les journaux torics de cette ville viennent de publier avec le plus grand plaisir possible, un article à l'honneur de l'Army and Navy Despatch de Londres, Angleterre. Nous y remarquons spécialement le passage suivant que nous recommandons à la considération et méditation de tous les libéraux:

«Nous pouvons, dit-il, par une expérience acquise, non à Blackfriars, mais dans les déserts du Canada, informer le Times que ces mêmes gens (acNab et ses associés), incapables d'aucun emploi honnête, pourraient, s'ils le voulaient, en 24 heures, détruire irrévocablement l'union avec la mère-patrie, ou dans une semaine, vider le Canada de sa population. L'ÉTOURDISSEMENT EXTERMINERAIT A TOUT JAMAIS TOUTE LA RACE FRANÇAISE. Lord Elgin doit laisser le Canada; toute la base de la constitution du Canada doit être révisée et le sera; le parti français ne commandera jamais au Breton. Les torics ont le pouvoir, et les ENNEMIS HÉRÉDITAIRES DE LA GRANDE BRETAGNE REPRENDENT LEUR POSITION COMME RACE SUBORDONNÉE À LA RACE SAXONNE.»

Quelle rage! quelle injustice!! quelle tyrannie!!! dans ce peu de paroles.

Les dernières nouvelles d'Angleterre viennent d'ôter toute espérance à MM. les incendiaires, émeutiers, fauteurs de désordres, torics, etc. Ils avaient qu'ils n'ont pas d'appui à attendre de la mère-patrie, dans leurs attaques contre le gouvernement constitutionnel du pays. Le Morning Courier, qui est un des journaux organes des ultratorics, dit dans sa feuille du 22 que le ministère anglais obtiendra en chambre la majorité relativement aux affaires de Canada et en ce qui regarde la non intervention de la Grande Bretagne dans ce qui n'a rapport qu'aux intérêts du Canada. Il termine par ces paroles: «La politique actuelle de l'Angleterre a notre égard ne change pas, il va y avoir dans cette province une révolution qui rompra à tout jamais les liens qui nous unissent à la mère-patrie! C'est là un avis qu'il n'est peut-être pas mal d'enregistrer; ça pourra être de quelque utilité plus tard.»

Il n'y a que quelques jours, nous annoncions avec joie que M. Chiniquy venait de remporter de nouveaux et glorieux succès dans sa guerre sainte contre l'intempérance; c'était un enrôlement de 7,000 nouveaux soutiens de la sobriété. Depuis ce temps, le pieux et infatigable apôtre de la tempérance a vu ses efforts de nouveau couronnés; il a vu les populations accourir sur son passage, écouter sa parole éloquentes, et se ranger sous l'étendard qu'il a déjà promis si victorieusement d'un bout du pays à l'autre. Du 8 au 22 juin, M. Chiniquy a en effet reçu l'engagement de 2,200 personnes à St. Benoît, 1,100 à St. Hermès, 1,720 à St. Augustin, 2,688 à St. Jérôme, 430 dans le township d'Abbotsford, 2,510 à Ste. Scholastique, et 1,315 à St. André. En sorte que dans l'espace de 14 jours, M. Chiniquy n'a pas agrégé à la tempérance moins de onze mil-neuf-cent-soixante-trois personnes!!

Un habile médecin écrivait tout dernièrement en cette ville les lignes suivantes: «Avec de la modération dans le boire et le manger, et en évitant de prendre beaucoup d'exercice au soleil, il n'y a pas grand danger de prendre le choléra du pays. Dans des temps très-chauds, des personnes intempérantes et des évrogués sont sujet à de violents dérangements de l'estomac et des intestins.»

Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, nous dit le Pilot, vient de signifier que, comme marque spéciale de faveur, elle serait la marraine du jeune fils de Lord et Lady Elgin, et désignerait qu'il portât les noms de «Alexandre-Victor.»

Hier soir, il n'y a pas eu de banquet de l'Association

St. Jean Baptiste, vâ la pénurie des temps et la misère générale.

M. Antoine Plamondon, de Québec vient de terminer un nouveau tableau; c'est une Sainte-Anne venant au secours de naufragés. Le groupe des naufragés qui se compose d'un homme, de sa femme et de son enfant est placé sur une pointe de rocher dont la vague menace de les précipiter à chaque instant. Ce tableau, qui fait honneur au pinceau de notre artiste canadien, rend en même temps témoignage à la libéralité de deux respectables citoyens de la Pointe-Lévy qui l'ont commandé pour en faire don à l'église de cette paroisse.

Voici les paroles que le Journal de Québec du 23 juin adresse aux Liguers torics du Canada:

«N'est-ce pas tout à l'heure que vous étiez l'insulte la plus grossière à la face du gouverneur-général, parce que, disiez-vous, il avait [ce qui était faux] sacrifié les Bretons aux canadiens français? Pourquoi donc recherchez-vous leur alliance aujourd'hui? N'est-ce pas parce que vos espérances sont brisées du côté de la mère-patrie? Et quelles étaient ces espérances? Elles étaient que le gouvernement impérial ferait comme en 1840 et en 1844; elles étaient qu'il sacrifierait 600,000 Franco-Canadiens à quelques milliers d'hommes originaires de la Grande-Bretagne. L'Angleterre ne l'a pas fait, et c'est ce qui sauve les colonies de l'annexion. Heureusement que le Haut-Canada, peut-être pour fermer la bouche aux accusateurs et ceux qui doutent de sa sincérité, est venu spontanément dans cette passe difficile donner son cordial et sympathique appui au Bas-Canada et au noble personnage dont le nom et les actes resteront comme de glorieux monuments dans l'histoire du Canada. Si l'Union n'a pas été fabriquée pour nous sauver, personne ne peut nier du moins que, dans cette circonstance, nous Bas-Canadiens, nous devons notre salut à l'Union, ou si l'on veut au Haut-Canada qui nous est uni. En effet, nous étions seuls en 1837, et on nous ôta notre constitution; nous étions seuls en 1840, et on nous soumit, sans prendre la peine de nous consulter, à une organisation dont le but avoué était de nous anéantir. Si nous avons échappé à la ruine, c'est que l'œuvre infernale de Sydenham, à son insu probablement, renfermait un germe de vie indestructible, et que cet homme rusé avait mal apprécié les éléments politiques qu'il voulait ajuster à sa constitution; il ne comprenait pas, avec les expédients lui misant sans cesse sous les doigts, que sa majorité se briserait infailliblement et bientôt.»

La Gazette de Montréal fait quelquefois des bévues tout-à-fait risibles. C'est ainsi que, dans sa feuille du 22, elle faisait un grand éloge du bill récemment passé pour abolir l'emprisonnement pour dettes, et qui, disait la Gazette, est l'œuvre de M. Badgley (Tory). Or, depuis ce temps, la bonne Gazette s'est aperçue que ce Bill, loin d'être le fait de M. Badgley, est bien et dûment l'œuvre de M. Drummond. Force lui a donc été de rectifier son erreur. Mais elle s'est dit à part soi qu'on ne l'y reprendra plus.

La semaine dernière, la température de Québec n'en a nullement cédé à celle de Montréal. Elle était en effet vendredi de 100 degrés à l'ombre; c'est ce que nous apprennent nos échanges de Québec.

Au 22 courant, il avait été émis pour £376,465 de bons provinciaux; il en était rentré pour £237,615; il y en avait encore en circulation pour £118,820.

Nous avons oublié de dire, dans notre dernière feuille, que la police (surnuméraire) à pied, levée depuis le mois de mai, vient d'être congédiée. La police régulière va être augmentée de 20 hommes.

Le Globe de Toronto nous apprend que ces jours derniers il a été tué un ours près de Guelph.

Mardi dernier, est décédé à Providence, Etats-Unis, le très-révérend Dr. Tyler, évêque de Hartford.

Dimanche, le 20 mai, a été posé avec les cérémonies ordinaires de l'église, la première pierre de la chapelle bâtie sur la ferme des orphelins, à quatre milles de Baltimore. Le tems était superbe; aussi la foule fut elle considérable, il y avait plusieurs prêtres; le Rév. M. Elder fit la benediction et le Rév. M. White, le discours approprié à la circonstance. La ferme cultivée par les orphelins sous la direction d'un su-intendant est dans le plus haut degré de culture, les produits des jardins et des vergers sont les plus beaux et les plus précoces qu'on apporte sur les marchés de Baltimore. Cet asile est une gloire et un bonheur pour la localité où il se trouve placé.

Le Daily News de Newport nous apprend que, le 16, Mgr. Fitzpatrick, évêque de Boston, y a posé la 1ère pierre d'une nouvelle église catholique.

Le Courier and Enquirer de N.-Y. a reçu des nouvelles d'Europe plus récentes d'un jour; il dit que ces nouvelles portent qu'il venait d'être conclu entre les triumvirs à Rome et M. Lesseps un convention contre laquelle l'induit aurait protesté. Ce général devait attaquer Rome le 4. On rapportait que Pie IX allait se rendre à Bologne; nous ne croyons pas que ce soit probable.

Le Freeman's Journal de New-York, annonce que, les 17, 19 et 20, S. G. Mgr. Hughes, évêque de New-York, a administré le sacrement de confirmation à 600 personnes dans New-York-Brooklyn et Staten Island. Parmi les 298 confirmés à New-York, il se trouvait 20 convertis.

Il paraît que la nouvelle du prochain mariage du comte de Montebello n'est qu'un canard anglais. On dit qu'il en est de même du mariage de Jenny Lind, qui s'est si bien distinguée depuis, un an par ses offrandes et, ses dons à des maisons de charité.

Il serait question en Angleterre de faire une fédération de toutes les colonies anglaises de l'Australie; chaque colonie aurait une législature séparée, et la fédération aurait une législature centrale.

Un article à l'adresse de «campagnard» ou plutôt de M. Dessaulles, nouveau de M. Papineau, est forcément remis au prochain numéro.

Voilà la dernière page.

CE QUE PENSE LE PEUPLE.

A l'adresse du comté de Hastings, signée par 3213 personnes, S. E. Lord Elgin a bien voulu répondre dans les termes suivants:

Messieurs, — Je vous remercie du fond de mon cœur d'avoir été élu à la présidence de ce comté de Hastings, dans votre adresse signée d'un grand nombre de personnes, à la justice et à l'impartialité qui ont caractérisé mon administration du gouvernement.

Je crois fermement que ces qualités là même sont la vraie cause de l'hospitalité que l'on a dirigée contre moi. Je suis venu en cette province avec la détermination de laisser fonctionner dans toute sa latitude la constitution qui vous a été garantie sur la foi au parlement impérial, et de voir dans les habitants de toutes les classes, des fidèles sujets de la Reine, ayant tous également droit de jouir des droits et privilèges d'Anglais libres.

(Signé.) ELGIN EN KINGARDINE.

A l'adresse de S. Thomas, district de London, signée par 304 personnes, S. E. Lord Elgin a fait faire la réponse suivante:

Monsieur, — J'ai eu l'honneur de recevoir et de soumettre à Son Excellence le gouverneur-général, une adresse signée de vous-même et d'autres habitants du village de St. Thomas. J'ai oré de Son Excellence de vous prier d'expliquer aux habitants de St. Thomas l'assurance du grand plaisir qu'il a éprouvé en recevant leur adresse loyale et dévouée, et de ses remerciements pour les expressions de bienveillance qu'elle contient pour lui personnellement.

J'ai l'honneur d'être, etc., J. LESLIE, Secrétaire.

A l'adresse du Comté de St. Hyacinthe, signée par 4585 personnes, S. E. Lord Elgin a bien voulu répondre comme suit:

Messieurs, — Je vous prie d'accepter pour vous et de présenter à vos co-paroissiens mes plus vifs et sincères remerciements pour cette loyale et flatteuse adresse dans les circonstances actuelles. Il me causerait, soyez en bien sûr, des regrets bien autrement amers que ceux que m'ont fait ressentir les outrages dont j'ai été personnellement l'objet, si l'esprit de faction qui est venu troubler le cours régulier et paisible des affaires publiques pouvait pour un instant arrêter les progrès intellectuel et industriel du peuple Canadien, dont j'ai vu dans mes deux dernières visites à St. Hyacinthe des preuves si éloquentes et si satisfaisantes.

(Signé.) ELGIN ET KINGARDINE.

A l'adresse des habitants de Labrière, signée par M. le curé et 959 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait la réponse suivante:

Monsieur, — Vous voudrez bien informer les habitants de Labrière que le gouverneur-général est on ne peut plus flatté de leurs sentiments d'attachement et de loyauté envers la personne et le gouvernement de Notre Bien-aimé Souverain, de sympathie pour la personne de Son Excellence, et de confiance dans son administration du gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, etc., J. LESLIE, Secrétaire.

J. B. Varin, écuyer, Labrière.

A l'adresse de Vaudreuil et de celle de l'Isle Perrot, signées la première par M. le curé et 365 autres personnes, et la seconde par M. le curé et 74 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait répondre comme suit:

Monsieur, — Veuillez informer les habitants de la paroisse de Vaudreuil et de l'Isle Perrot, que j'ai reçu leurs requêtes à Sa Majesté contre le rappel de Lord Elgin, et leurs adresses à Son Excellence à l'occasion des événements récents que Son Excellence déplore tout autant qu'eux. Son Excellence n'a plus maintenant qu'un désir, c'est que tous les gens de bien s'unissent à elle pour réparer le mal qui a été fait et en empêcher le retour par la suite; et Son Excellence me charge d'ajouter qu'elle a déjà par divers elle d'abandonnées preuves que ce désir ne sera pas frustré.

J'ai l'honneur d'être, etc., J. LESLIE, Secrétaire.

J. Ble. Prévost, écuyer, Vaudreuil.

LE REPERTOIRE NATIONAL

DEUX NOUVEAUX VOLUMES.

P R O S P E C T U S.

LORSQUE nous avons commencé la publication de ce Répertoire, nous ne voulions reproduire qu'un certain nombre des meilleures pièces de littérature canadienne, devant fournir, en tout, deux volumes.

En agrandissant ainsi notre cadre, au désir des journaux, de nos abonnés et de nos amis, nous ne pourrions atteindre que l'année 1844, dans l'ordre chronologique de notre compilation.

Il nous reste entre les mains un grand nombre d'excellents écrits qui méritent certainement autant, si non plus que tout le reste, d'être conservés par les amis de la littérature nationale.

Nous avons à republier, entre autres, des écrits de MM. l'hon. A. N. Morin, l'hon. E. P. Taché, l'hon. juge Mondelet, P. Parent, le Dr. Painchaud, le Rév. P. Martin, F. X. Garneau, P. Chauveau, N. Aubin, F. M. Derome, A. P. Lamond, Guil. Lévesque, Chs. Lévesque, A. Lajone, J. Lenoir, J. Douthe et d'un grand nombre d'autres écrivains dont les noms nous échappent pour le moment.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons déjà dit de l'importance et de l'intérêt de ce Recueil Littéraire, chacun l'a compris, nous n'en doutons pas; si nous n'avons pas reçu tout l'encouragement que nous attendions de la part de nos compatriotes, nous aimons à croire que l'indifférence n'y est pour rien, mais que cette faute de patriotisme, car c'en est une certainement, retombe sur la pénurie des temps.

L'écueil bienveillant qu'il a reçu de la Presse Canadienne, doit servir de passeport au Répertoire National auprès de toutes les familles.

Nous nous proposons donc de publier deux nouveaux volumes du Répertoire National ou Recueil de Littérature Canadienne, aux mêmes conditions que les deux premiers, c'est-à-dire deux tomes par volume de 384 pages.

Ceux de nos abonnés qui ne voudront pas recevoir les deux nouveaux volumes, sont priés de nous en informer le plus tôt possible.

Les personnes qui désireraient se procurer les deux premiers volumes, pourront les avoir chez MM. Fabre et Cie., McCoy, libraire, Lovell et Gibson, imprimeurs, au bureau de l'Évêché ou en s'adressant à J. Huston, Montréal, chez M. Prévost et Frère, Crémazie et Cie., libraires, et en s'adressant à M. F. Vézina, agent, Québec; chez M. Guitté, au bureau de l'Écho des Campagnes, Berthier.

Ces deux premiers volumes contiennent des écrits, en vers ou en prose, de MM. F. R. Angers — N. Anon — J. G. Barthe — Isidore Beland — M. Bibaud — George de Bourneville — George Cartier — P. Chauveau — Romuald Chénier — Dilu Odile Chénier — Chevalier de Lorimier — Joseph Cauchon — F. M. Derome — Poucher — Ph. A. De Gaspé — F. X. Garneau — P. Garnot — A. J. Ginguet — P. Huot — N. D. J. Jaumène — Jean Jacques Larigue — Pierre Lavolette — Léon Blanc de Marconay — J. Lenoir — Eugène l'Écuyer — J. T. Loranger — A. V. Morin — Charles Mondelet — Dominique Mondelet — J. B. Meilleur — J. D. Mermet — Amédée Pajneau — Pierre Petit Clerc — J. Phelan — O. Pehier — Ls. Plamondon — Léon Potl — Ft. Parent — Joseph Quessnel — Jo S. Raymond — A. S. Soulard — O. J. Tessier — Jean Taché — J. E. Turcotte — D. B. Viger — Jacques Viger — William Vondelvelden et un très grand nombre d'écrits anonymes.

A la fin du dernier volume, on placera une liste de tous ces ouvrages publiés en français et en volumes ou pamphlets, avec les noms des auteurs, et une liste de tous les journaux français publiés dans le Bas-Canada, avec les noms des éditeurs et des imprimeurs.

MANUEL DE TEMPERANCE.

Le Soussigné, ayant acheté le privilège de l'auteur de ce Manuel, Père Chénier, saisit l'occasion d'informer ses pratiques et le public en général qu'il va incessamment en imprimer une nouvelle édition, revue et considérablement augmentée par l'auteur.

Cette édition sera enrichie du portrait de l'Apôtre de la Tempérance l'Abbé Chénier; et ne se vendra pas plus cher que les précédentes.

J. B. ROLLAND. Montréal, 22 décembre 1848. — jco.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA SOCIÉTÉ qui a ci-devant existé sous les noms et raison de "CHAPELEAU & LAMOTHE" est dissoute à dater de ce jour. M. J. M. LAMOTHE, l'un des associés, est autorisé à transiger toutes les affaires de la dite Société.

ZEP. CHAPELEAU, J. M. LAMOTHE. Montréal, 21 novembre 1848.

LE SOUSSIGNÉ profite de cette occasion pour annoncer au Public en général et au Clergé en particulier qu'il continue à tenir la

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE

la même place, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire. Il se propose de recevoir le patronage public, et qu'il n'épargnera rien pour contenter ceux qui l'honoreront. Il apportera à ses reliés la même attention que ci-devant. Ses prix sont plus modérés que jamais, et la netteté et la beauté de ses ouvrages se feront toujours remarquer.

Le Soussigné a toujours en mains quantité de Livres de Littérature de Science, etc., etc., Gravures, Images, etc., Papier de toutes sortes et de toute grandeur, etc., tous les Livres en usage dans les Ecoles et toutes les fournitures nécessaires aux enfants qui les fréquentent. Il vend à aussi bas prix que partout ailleurs.

J. M. LAMOTHE. Montréal, 21 novembre 1848. — jco

A vendre

AUX BUREAUX DES MELANGES ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE CETTE VILLE.

LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL POUR L'ANNEE 1849.

CE CALENDRIER est un des plus complets qui se publient parmi nous. Il est de plus beaucoup amélioré sous le rapport typographique et sous celui de la qualité du papier.

- Ce Calendrier contient ce qui suit: Le nom de tous les Saints et de toutes les fêtes qui se rencontrent durant l'année; Les époques ecclésiastiques, politiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens; Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec; La liste et les termes des cours de justice; Une table relative au commencement de l'année et à la fin de l'année; Un tableau de la valeur, etc., des monnaies; Le commencement des saisons; La date des quatre-temps; Le calendrier ecclésiastique; Le nombre, la date, etc., des éclipses pour 1849, calculées avec la plus grande exactitude; La liste des principaux membres du Gouvernement; La liste des membres de la législature Provinciale; La liste des membres du Conseil Législatif; La liste des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal, etc., etc.

Ce CALENDRIER se vend à TRÈS-BAS PRIX EN DETAIL; on fait encore une DIMINUTION CONSIDÉRABLE à ceux qui achètent en GROS. Montréal, 15 janvier 1849.

COLLEGE DE REGIOPOLIS.

KINGSTON, HAUT-CANADA.

CETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révérend ANGUS MACDONELL, V. G., assisté du Rév. J. FAREL et du Rév. J. MADDEN et d'autres professeurs.

Placé dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est, sans contredit, une des plus belles institutions de ce genre; au tant par son site et son élévation que par ses dimensions [ayant 5 étages et 150 pieds de longueur] et l'étendue de son terrain.

La vue domine l'entrée du Lac Ontario, la Baie de Quinté, le fleuve St. Laurent, la Baie de Cataragui et toutes les campagnes environnantes. Quant à la santé et au confort, aucune situation, près de Kingston, ne peut lui être comparée.

Les cours d'étude comprennent toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir: la théologie, la philosophie, les auteurs et les classiques, le latin, le grec, le français, et l'italien si on le désire.

L'année scolaire commence le 14 septembre et se termine vers le 15 ou le 20 de juillet.

Le prix de la pension scolaire, de l'enseignement, du chauffage et de la lumière pour une année, est de £25 dont moitié payable d'avance.

Les externes paient £3 par année. Le blanchissage, s'il est fait au Collège est de £2 10s. Et les frais des médecins, à moins que les parents ne veuillent en courir des risques, sont de £1.

On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en faire les frais.

En cas de maladie, des chambres séparées pour l'usage du collège, sont retenues à l'Hôtel Dieu, où tous les soins et attentions seront prodigués par les Sœurs de l'Établissement à des prix très réduits. On ne prendra aucun élève pour moins d'une demi-année. On ne permettra l'introduction dans le collège d'aucun livre, pamphlet ou autre objet, sans être préalablement examinés, et tout objet trouvé inadmissible, tel que Roman et livre immoral, sera confisqué.

Aucune remise sur la pension n'est faite pour absence à moins qu'elle ne soit d'un mois. Toute charge extra doit être payée six mois d'avance.

Toutes lettres envoyées ou reçues par les étudiants sont sujettes à examen.

On enverra, quatre fois par année aux parents ou aux tuteurs, un bulletin de la conduite et des progrès des enfants.

Un examen privé aura lieu de temps à autre pendant l'année, et un autre, public, aura lieu à la fin de l'année; les parents sont respectueusement priés d'y assister.

Cette institution, quoique strictement catholique, reçoit des jeunes gens de toute autre croyance religieuse; ils y jouiront d'une entière liberté de conscience; toutefois ils seront tenus de se conformer aux exercices publics de la maison.

La discipline de collège est douce et paternelle, mais en même temps, elle est forte.

On s'appliquera à veiller à la santé, à la tenue et au bien-être de l'étudiant, et à lui rendre agréable le séjour de la maison.

La bonne conduite et l'assiduité seront récompensées. L'insubordination et la désobéissance seront punies par des avis privés, des réprimandes publiques, ou autrement, comme le cas l'exigera. La conduite ou le langage immoral, les habitudes de paresse, ou toute grave violation de l'ordre exposé à l'expulsion.

S'adresser au Rév. ANGUS MACDONELL, au Collège de Kingston Montréal, 18 août 1848.

DEUXIEME EDITION

DU COUR TRAITÉ.

SUR L'ART EPISTOLAIRE,

A L'USAGE DES ECOLES ELEMENTAIRES.

CETTE édition est refaite et augmentée d'une instruction sur les règles à suivre et les défauts à éviter en écrivant une lettre d plusieurs modèles de lettres en français et en anglais, de formules de lettres de change, Billets, reçus, quittances; d'une liste des initiales des titres qualitatifs; d'une liste des localités où il y a un Bureau de Poste, dans le Bas-Canada; d'une liste des chefs de départements sous l'Évêché de la Province, et des places de leurs Bureaux respectifs; d'une table d'intérêt à 6 par 100, etc., etc.

Cet ouvrage est recommandé par le Bureau d'Examinateurs pour le district de Montréal, et par M. le Surintendant de l'Instruction publique pour le Bas-Canada.

A vendre à Montréal, chez tous les Libraires, et à l'imprimerie de P. Gendron rue St. Vincent, No. 24. Montréal 7 mars 1849.

AUX FABRIQUES

A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique. — Les conditions seront très-faciles. — S'adresseront à J. B. THOMAS. Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth.

ETABLISSEMENT DE RELIURE

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIURE

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Plumes, Encre, etc. etc. etc.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

Montréal 2 Mars, 1849.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que le prix de départ des Terres de la Couronne dans le Bas Canada et les conditions du paiement, seront à l'avenir comme suit, pour les chéons.

Pour les Terres de la Couronne au sud du fleuve St. Laurent, en descendant jusqu'à la rivière Chaudière et au chemin Kennebec, y compris le township de New ton, comté de Vaudreuil, 4s. l'acre.

Pour dito dit, à l'est de la rivière Chaudières et du chemin Kennebec, y compris les comtés de Bonaventure et Gaspé, 2s. l'acre.

Pour dito au nord du fleuve St. Laurant, depuis la limite ouest du comté des Deux-Montagnes jusqu'à la limite est du comté de Saguenay, 2s. l'acre.

N. B. — Les occupants actuels de lots dans le Saguenay les pourront acheter à 1s. l'acre, en payant le prix, le ou avant le 1er Janvier prochain.

Pour dito, comté de l'Ottawa, les terres dans les Townships déjà annoncées en vent, 4s. l'acre.

Dito dans ceux qui le seront ci-après, 3s. l'acre. Un quart du prix d'achat sera payable dans cinq ans de la date de l'acquisition.

Les autres trois quarts seront payables en trois versements égaux, à des intervalles de deux ans chaque; le tout avec intérêt.

Personne ne pourra acheter à ces conditions plus de cent acres; et toute vente pour une plus grande quantité pourra être annulée.

L'acheteur, en prenant possession du lot, sera tenu d'ouvrir la moitié de la largeur du chemin sur tout le front de sa terre; et, dans quatre ans de la date de l'achat, de défricher un dixième de la terre, et d'y résider.

Il ne sera émané de patente en faveur de l'acheteur que lorsqu'il aura été prouvé d'une manière satisfaisante qu'il remplit les conditions de défrichement et autres ci-dessus mentionnées; et que la totalité du prix d'achat et des intérêts aura été payée.

Les acquéreurs, ou autres occupants, ne pourront couper de bois sur leurs lots (à l'exception de ce qu'il leur faudra abattre pour défricher, ou autres objets d'agriculture) ni en vendre, sans une licence de l'agent.

Les droits provenant de bois coupé en vertu de telle licence seront portés à l'acquit du prix de la terre, pourvu que les améliorations voulues soient faites; sinon, ils iront à la couronne.

Le bois coupé sans permission sur des terres sous location, avant l'accomplissement de toutes les conditions requises, sera considéré comme bois de la Couronne coupé sans licence.

Ses demandes pour achat devront être faites aux cents locaux respectifs. 3.—fois-

D. R. GENDRON, coin des Rues Ste. Hélène et des Récollets. Montréal, 21 Nov. 1848. — 5f-1c.

A. GERIN-LAJOLIE, avocat, a établi son BUREAU a No. 15, Rue St. Vincent, porte voisine de la Minerne. Montréal, 22 sept. 1848

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc., rue St. Denis, No. 64, près l'Évêché. Montréal, 9 Nov. 1848.

L. A. HUGUET-LATOURE, notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848. — 6m.

ARCHITECTUR

CHS. BAILLARGÉ, architecte, au vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

L. P. BOIVIN,

Coin des rues

NOIRE-DAME ET ST. VINCENT

AVERTIT de nouveaux ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu' à tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques-quartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, le RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc., etc. Montréal, 26 mai.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, sans de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc., etc. doivent être adressées, franc de port, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6
Chaque insertion subséquente, 0 0 7
Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 6
Chaque insertion subséquente, 0 0 11
Au-dessus de dix lignes, 1ère insertion) chaque ligne, 0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ec. N. P. A.
Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. V.
Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison de la rue de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET, PROPRIÉTAIRE.